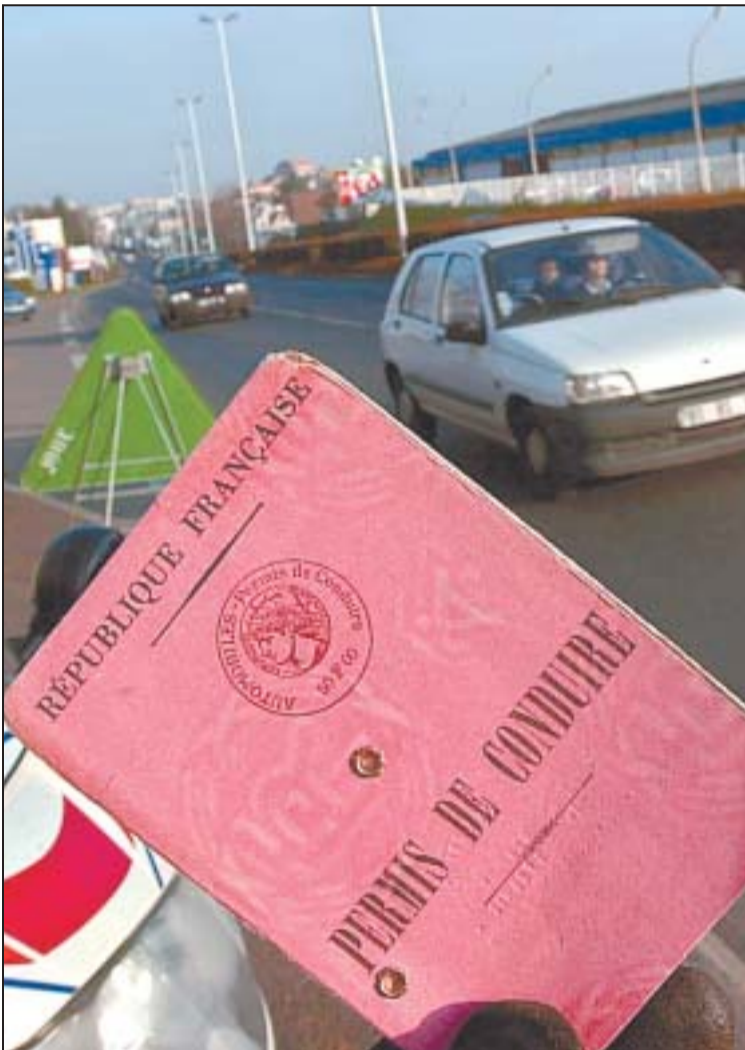


1993

*L'année des cent ans  
du permis de conduire.  
Avant, il fallait montrer  
qu'on savait rouler droit  
et sans exploser !  
Aujourd'hui, on compte ses points...*

## C'était l'époque du permis sans points



Bien avant l'arrivée du célèbre petit carton rose, les conducteurs devaient obtenir un "certificat de capacité" (à droite).

Photos archives AGI

L'épreuve du permis de conduire « consistera à manœuvrer un véhicule à moteur mécanique de la nature de celui qu'il se propose de conduire [...] L'examineur aura à apprécier, notamment, la prudence, le sang-froid et la présence d'esprit du candidat, la justesse de son coup d'œil, la sûreté de sa direction, son habileté à varier, suivant les besoins, la vitesse du véhicule, la promptitude avec laquelle il met en œuvre, lorsqu'il y a lieu, les moyens de freinage et d'arrêt, et le sentiment qu'il a des nécessités de la circulation sur la voie publique ». Voilà ce que l'on demandait au candidat au « certificat de capacité » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque l'ancêtre du permis de conduire a été instauré par le préfet Lépine le 14 août 1893, la principale

préoccupation des autorités était de faire en sorte que les pilotes de ces merveilleuses machines très bruyantes évitent de terroriser les passants et de faire exploser leur moteur. C'était la belle époque. Avant que la fameuse automobile soit présentée à l'exposition universelle, les riches et les originaux paraient déjà dans les rues et sur les routes de campagne avec leurs drôles d'engins, à des allures terrifiantes pour l'époque : 16 km/h, vitesse maximale autorisée, de quoi faire fuir toutes les poules du village. La principale obligation à l'époque n'était pas de rouler à droite (instauré en 1910) mais de rouler... droit. Et il fallait aussi connaître suffisamment son

engin pour éviter qu'il n'explose ! Mais ce que l'on attendait surtout du candidat au certificat, c'était qu'il reste poli en toute occasion. Un vieux débat. En 1725, le roi Louis XV demandait déjà aux postillons d'arrêter de faire peur aux passants en frôlant les murs avec leur carrosse. Même Cendrillon n'échappait pas à la règle.

1893, donc, le premier permis de conduire pour les Parisiens, généralisé à tout le pays en 1899. Officiellement. En fait, le premier à avoir obtenu un « permis », c'est Léon Serpollet. Dix ans plus tôt, il avait mis en émoi la capitale avec son tricycle à vapeur, l'ancêtre de l'automobile. Pour pouvoir dévaler les rues de Montmartre à 30 km/h, il lui avait fallu

obtenir du préfet une autorisation de conduire... la première de l'histoire. C'est en 1922 que le certificat est officiellement appelé le « permis de conduire ». C'est également l'année de création du Code de la route en tant que tel et... du premier feu rouge à Paris, à l'angle du boulevard Sébastopol et de la rue Réaumur. Une révolution. Depuis, les choses ont bien changé. Quoique... À l'époque du certificat, on ne parlait pas encore du permis à points (instauré en 1989), ni du permis probatoire (en 2004) et pourtant : le conducteur qui s'était vu infliger deux contraventions dans l'année pouvait se voir retirer son permis par le préfet. On venait d'inventer le permis à deux points.

Benoît RAPHAËL ■

## "Tout le monde contourne le système"

Aujourd'hui, « 54 % des points qui devraient l'être ne sont pas retirés », calcule Rémy Josseaume, juriste à Paris (<http://www.droittroutier.com>). « Et 16 % le sont en raison de passe-droits et d'indulgences ». Pour lui, le système du permis à points (instauré en 1989 et mis en application en 1992) est une « machine à fabriquer de l'exclusion. Parce qu'il permet de mettre un terme, de façon automatique, à un droit fondamental et social, celui

de conduire, sans lequel on ne peut pas exercer sa profession. C'est un système injuste. Il n'y a aucune cohérence dans la nomenclature de la perte de points. On peut perdre son permis en accumulant des infractions mineures. Même en roulant à vélo ! Et on est en train de créer une nouvelle délinquance de la route. Aujourd'hui deux à trois millions de personnes roulent sans permis (200 000 officiellement) et sans assurance ».

Selon le ministère des Transports, le système va pourtant dans le sens de la prévention. Il ferait comprendre à l'automobiliste que le permis de conduire est un droit qui se mérite. « Son efficacité n'est pas prouvée », conteste Rémy Josseaume. « Toute l'histoire du permis de conduire est celle d'un droit dérogatoire à celui de la défense. Les peines sont de plus en plus automatisées et l'on est jugé sans être convoqué. Où est la dimension pédagogique ? »

Résultat : « Tout le monde contourne le système. » Il y aurait tellement de failles juridiques et administratives que le juriste, qui s'est lancé dans une véritable croisade, estime que l'on peut contester systématiquement la procédure de retrait de points. Dans tous les dossiers traités, « j'ai réussi à récupérer tous les points retirés. Sans aucun échec ! »

B.R. ■

## Cette année-là...

- L'Olympique de Marseille remporte la Coupe d'Europe à Munich face au Milan AC grâce à un but de Boli (26 mai).

- Camion fou aux Eparres, dans le nord-Isère : 10 morts et 6 blessés (7 janvier).

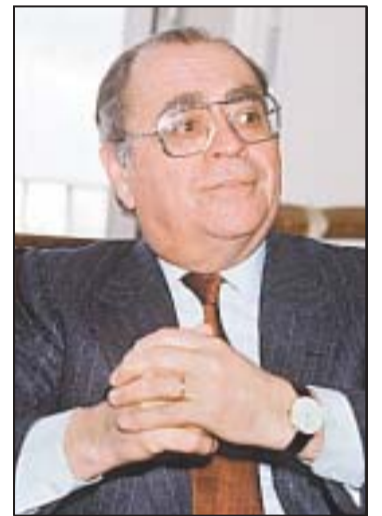
- Une bombe explose dans le World Trade Center à New York, faisant six morts et un millier de blessés (26 février).

- Le Savoyard Michel Barnier est nommé ministre de l'Environnement (30 mars).

- Au Texas, 86 personnes, dont 17 enfants, périssent dans l'incendie du siège de la secte des Davidiens à Waco (19 avril).

- La championne de tennis Monica Seles est poignardée dans le dos lors des quarts de finale du tournoi de Hambourg (30 avril). L'auteur des faits est un fan de sa rivale Steffi Graf.

- Pierre Bérégozov se suicide d'une balle dans la tête à Nevers, ville dont il est maire depuis 1983 (1<sup>er</sup> mai). (Photo archives ci-dessous)



- Le chanteur et poète Léo Ferré meurt à l'âge de 77 ans (14 juillet).

- Yasser Arafat et Yitzhak Rabin se retrouvent à Washington à l'invitation de Bill Clinton pour signer un accord entre la Palestine et Israël (13 septembre).

- En Maurienne, l'Arc entre en crue et cause des dégâts qui seront évalués à 300 millions de francs (23 et 24 septembre).

- Quatrième titre de champion du monde pour Alain Prost lors du grand Prix du Portugal (27 septembre).

- Le Dalai-lama (photo archives ci-dessous) rend visite au centre "Karma Ling" à Arvillard en Savoie (30 novembre).

